



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARC**

**TENUE LE 30 OCTOBRE 1999,**

**À 10 H, AU RESTAURANT – MOTEL LE CHAVIGNY**

**11, AVENUE DES PINS, DESCHAMBAULT**

**Étaient présents :** Huguelle Allard (4103)  
Rolande Audet (4154)  
Pierre Bédard (c.a. – 4111)  
André Bélanger (4150)  
Bruno Bolduc (4207)  
Jean-Marc Charbonneau (c.a. – 4156)  
Gaston Ferland (4101)  
Jean-Louis Fiset (4154)  
Claire Huot (c.a. – 4164)  
Maurice Labrecque (4211)  
Serge Lachance (c.a. – 4164)  
Denis Ledoux (4210)  
Suzanne Marcoux (4117)  
Rino Morin (4208)  
Valentina Nesterenko (4210)  
Carole Paré (c.a. - 4203)  
Viateur Parent (4212)  
Sylvie Pelletier (4207)  
Jocelyne Roberge (c.a. - 4162)  
Jean Sauvageau (4103)  
Claude-Marie Scorsone (4209)  
José Scorsone (4209)

**Avaient remis une procuration :** Michel Lamoureux (4109)  
Rémy Roy (4203)

**Serge Lachance remercie les membres de leur présence et fait lecture de la convocation à cette assemblée générale spéciale.**

## **Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :**

### **1. RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DU DOSSIER DE LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE ENTRE LE 9 ET LE 30 OCTOBRE 1999**

Serge Lachance fait lecture de la lettre du 12 octobre 1999 transmise à M. Roger Gendron, maire, le 13 octobre, laquelle fait part de la position prise par les membres en assemblée générale.

Le 20 octobre une lettre a été préparée et transmise à tous les intervenants au dossier faisant part de la position des membres de l'ARC, soit :

M. Raymond Carpentier	C.L.D. de Portneuf
M. Rémy Girard	Sous-ministre associé – MRN
Mme Louise Ouellet	Sous-ministre associée – MRN
M. Guy Bouchard	Directeur régional - MRN
M. André Daigle	Responsable des bureaux locaux – MRN
M. Jean Fleury	Chef unité de gestion Portneuf-Duchesnay - MRN
M. Jean-Pierre Poirier	Technicien – MRN
M. Gérard Boivin	Tourisme Portneuf
M. Jacques Landry	Aménagiste – MRC Portneuf

Copie de la lettre adressée au maire était également jointe à ce document. De plus, ce document était disponible pour tous les membres présents à l'assemblée générale spéciale. Était également disponible pour tous les membres présents un document intitulé Piste multifonctionnelle – Portrait de la situation et des interventions faites dans ce dossier.

### **2. RÈGLES DE PROCÉDURE POUR LE VOTE**

Il y a opposition sur les règles de procédure habituelles pour le vote. Il est proposé d'élire un groupe de personnes et que ceux-ci détermineront par la suite lequel des membres élus occupera une fonction précise au sein du conseil d'administration.

Il y a donc vote à main levée : 14 sont pour le maintien de la procédure d'élection contenue dans les Règlements généraux et 5 sont contre. La procédure d'élection contenue dans les Règlements généraux est donc maintenue.

### **3. ÉLECTION POUR LE REMPLACEMENT DES MEMBRES DÉMISSIONNAIRES**

Serge Lachance fait lecture des buts de l'Association.

Après plusieurs discussions, la composition du conseil d'administration est la suivante :

Serge Lachance, président	Proposé par Rino Morin, secondé par Maurice Labrecque
Sylvie Pelletier, secrétaire	Proposé par Rino Mrin, secondé par Maurice Labrecque
Jocelyne Roberte, trésorière	Proposé par Claire Huot, secondé par Rino Morin
Pierre Bédard, représentant de secteur	Proposé par Maurice Labrecque, secondé par Suzanne Marcoux
Maurice Labrecque, rep. de secteur	Proposé par Jean-Marc Charbonneau, secondé par Claire Huot
Carole Paré, représentante de secteur comblé)	(Poste ne devenant pas en élection – une autre année est à

Jean-Marc Charbonneau demeure responsable de Lotomatique et la responsabilité du journal demeure confiée à Claire Huot.

#### **4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée s'effectue à 13 h 30.

Claire Huot, Secrétaire